



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Office International de l'Eau

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
Office International de l'Eau
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 19 pages



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Office International de l'Eau

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Office International de l'Eau, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, conformément aux notes de l'annexe aux comptes annuels, nous rappelons les éléments suivants :

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et les informations fournies dans les notes de l'annexe.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

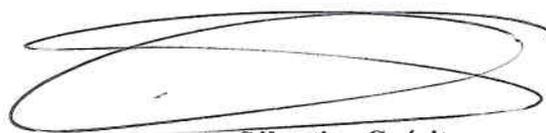
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 13 juin 2016

KPMG Audit Ouest



Sébastien Guérit
Associé

BILAN AU 31 décembre 2015

ACTIF		2015			2014	
		Montant brut	Amortis ou provisions	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissements				
		Frais de recherche et de développement	72 441	72 441	0	0
		Concessions, logiciels et droits similaires	355 783	323 453	32 330	46 557
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
		Avances et acomptes				
		Total	428 224	395 894	32 330	46 557
	Immobilisations corporelles	Terrains	377 683	59 773	317 910	321 527
		Constructions	6 135 430	4 010 637	2 124 793	2 249 308
		Installations techniques, matériel et outill. Industriel	2 987 339	2 268 073	719 266	803 402
		Autres immobilisations corporelles	1 090 553	1 021 835	68 718	69 053
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	130 701	0	130 701	280
		Total	10 721 706	7 360 318	3 361 388	3 443 570
	Immobilisations financières	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés, activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
Prêts		26 271	0	26 271	29 338	
Autres immobilisations financières		66 656	0	66 656	47 571	
	Total	92 927	0	92 927	76 909	
TOTAL 1		11 242 857	7 756 212	3 486 645	3 567 036	
Actif circulant	Stocks, en cours	Matières premières et approvisionnements	147 892	0	147 892	154 449
		En cours	2 370 621	0	2 370 621	2 978 754
		Total	2 518 513	0	2 518 513	3 133 203
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande				
		Créances usagers et comptes rattachés	2 389 136	276 645	2 112 491	1 964 914
		Autres créances	2 620 037	72 250	2 547 787	1 974 967
		Total	5 009 173	348 895	4 660 278	3 939 881
	Divers	Valeurs mobilières de placement	300 000	0	300 000	300 000
		Banques	4 144 719	0	4 144 719	4 523 805
		Caisses	8 425	0	8 425	3 381
		Charges constatées d'avance	195 641	0	195 641	237 413
		Total	4 648 786	0	4 648 786	5 064 598
TOTAL 2		12 176 472	348 895	11 827 577	12 137 682	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		23 419 329	8 105 107	15 314 222	15 704 718	

BILAN AU 31 décembre 2015

		PASSIF	2015	2014
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droits de reprise	2 249 278	2 249 278
		Ecart de réévaluation		
		Réserves	577 721	577 721
		Report à nouveau	1 923 582	1 687 203
		Résultat de l'exercice	157 942	236 379
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droits de reprise	194 025	196 597
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investis sur biens non renouvelables par l'organisme	816 190	805 035
		Provisions réglementées	6 194	9 486
		TOTAL 1	5 924 932	5 761 699
	Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	459 437	697 973
Provisions pour charges		584 893	525 541	
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources				
TOTAL 2		1 044 330	1 223 514	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234 556	300 123	
	Emprunts et dettes financières divers	5 161	5 161	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 573	697 954	
	Dettes fiscales et sociales	2 401 448	2 332 843	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	4 359 847	4 264 386	
	Produits constatés d'avance	613 375	1 119 037	
TOTAL 3	8 344 960	8 719 505		
Ecart de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		15 314 222	15 704 718	

Compte de Résultat en liste

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Période du 01/01/15 au 31/12/15
Edition du 13/05/16
Tenue de compte EURO

	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	9 382 575	9 704 214
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	9 382 575	9 704 214
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme	4 158 599	4 338 891
- Subventions d'exploitation	455 322	399 768
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations	101 000	111 000
- Autres produits		
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	14 097 496	14 553 873
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks	1 045 880	1 406 740
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 557	(26 096)
Variation de stocks	3 504 463	3 448 352
- Autres achats et charges externes	700 292	746 881
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 478 916	5 496 397
- Salaires et traitements	2 402 473	2 472 764
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	418 160	405 169
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	227 517	46 727
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	115 926	238 778
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	16 037	16 443
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	13 916 220	14 252 155
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	181 275	301 718
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	33 259	11 754
- Reprises sur provisions et transferts de charges		2 658
- Différences positives de change	2 768	2 989
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 316	12 840
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	37 343	30 240
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	27 602	28 462
- Différences négatives de change	6 787	4 951
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	34 389	33 413
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 954	(3 173)

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/15 au 31/12/15
 Edition du 13/05/16
 Tenue de compte EURO

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

	31/12/2015	31/12/2014
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	184 229	298 545
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	33 441	32 796
- Sur opérations en capital	100 623	86 451
- Reprises provisions et transferts de charges	25 380	6 959
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	159 444	126 205
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	84 655	63 118
- Sur opérations en capital	50	
- Dotations aux amortissements et aux provisions	75 000	67 088
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	159 705	130 206
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(261)	(4 001)
Impôts sur les bénéfices (VII)	26 026	58 166
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	14 294 282	14 710 318
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	14 136 341	14 473 939
EXCEDENT OU DEFICIT	157 942	236 379
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		



**Office
International
de l'Eau**

Association Office International de l'Eau

**Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le
31 décembre 2015**

Cette Annexe contient 12 pages

Secrétariat Général

22, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex - FRANCE

Tél. : 33 (0) 5 55 11 47 75 - Fax : 33 (0) 5 55 11 47 37 - Web : www.oieau.org - E-Mail : secretariat.general@oieau.fr

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	2
1.2.4	Changement de méthode de présentation	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Méthode d'amortissement	3
2.1.2	Evaluation des stocks	4
2.1.3	Evaluation des Encours	4
2.1.4	Valeurs mobilières de placement	4
2.1.5	Charges constatées d'avances	4
2.1.6	Trésorerie	4
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	6
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	6
2.2.4	Provision pour médailles du travail	7
2.2.5	Produits constatés d'avance	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	8
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	8
3.3	Contributions volontaires en nature	8
3.4	Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (C.I.C.E.)	8
3.5	Impôt sur les bénéfices	8
4	Autres informations	9
4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	9
4.2	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	9
4.3	Emprunt auprès des organismes bancaires	9
4.4	Engagements hors bilan	10
4.4.1	Crédit-bail	10
4.4.2	Bail Emphytéotique	10

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

NEANT

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Les différentes directions de l'OIEau conservent une comptabilité autonome.

Le résultat de la Direction Générale est reventilé :

- dans chaque direction à la ligne charges de gestion courante,
- dans la Direction Générale à la ligne autres produits.

Les opérations inter-sites sont naturellement annulées dans les comptes annuels globaux.

Concernant la Taxe d'Apprentissage collectée par l'OIEau, et afin d'isoler les opérations liées à sa perception, un dossier comptable a été ouvert et fonctionne comme s'il s'agissait d'une nouvelle direction. A la clôture des comptes, ce dossier est soldé dans les comptes correspondants de l'Etablissement CNFME.

En 2015, le montant de la collecte s'est élevé à 64 K€ (20 K€ sous forme de matériels et 44 K€ en espèces).

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Méthode d'amortissement

De façon générale, les méthodes d'amortissement en place à l'OIEau sont les suivantes :

TYPE D'IMMO	DUREE
Logiciels	1 à 3 ans
AAI Terrains	10 ans
Constructions	30 à 50 ans
AAI Constructions	10 à 30 ans
Plateformes pédagogiques	6 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

La comptabilisation et les amortissements des actifs tiennent compte de la réforme des actifs définie par les règlements CRC de 2004.

Concernant l'amortissement des subventions d'investissement :

Par dérogation aux nouvelles règles du plan comptable associatif, les subventions d'investissements antérieures à 2002 sont amorties au même rythme que les immobilisations financées compte tenu de l'activité spécifique de l'association. Les subventions reçues à partir de 2002 ne font plus l'objet de reprise hormis :

- celles financées par la taxe d'apprentissage,
- celles portant sur des biens non renouvelables.

2.1.2 Evaluation des stocks

Les stocks suivants :

- produits d'entretien
- matériels de laboratoire
- cahiers techniques
- fournitures pédagogiques
- mallettes

sont évalués selon la méthode du dernier coût d'achat. Ce dernier est composé du coût d'acquisition, des frais éventuels de transport, et des frais de conception et d'impression.

2.1.3 Evaluation des Encours

Les Encours de production qui s'élèvent à 2 371 K€ représentent les états d'avancement sur les études et projets pluriannuels.

Ils sont évalués au temps passé estimé ainsi qu'au regard des dépenses engagées au 31/12/2015.

Parallèlement, une provision pour risques est constatée lorsqu'il y a un risque de non acceptation totale du rapport final (et donc un risque de non encaissement du solde final) et lorsqu'il y a une « trésorerie négative » sur le projet à la date de clôture de l'exercice.

2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Les placements financiers sont à présent effectués via un livret type associatif. Il n'y a donc plus de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2015 à proprement parler.

A noter qu'en février 2014, nous avons souscrit deux lignes de « Comptes à Terme » d'un montant de 150 000 euros chacune. Leur taux de rendement est très légèrement supérieur à celui du livret. Ces placements sont « bloqués » pour une période de 4 ans (avec une possibilité de déblocage anticipé au bout de 4 trimestres).

2.1.5 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 196 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- charges constatées d'avance courantes CNIDE (exploitation) = 43 K€
- charges constatées d'avance courantes CNFME (exploitation) = 47 K€
- charges constatées d'avance courantes DG (exploitation) = 52 K€
- charges constatées d'avance courantes DCI (exploitation) = 54 K€

2.1.6 Trésorerie

En 2015, la trésorerie globale n'a jamais été négative. Elle comprend cependant, une quote part d'acomptes, perçus sur conventions non dénouées, que nous devons reverser à nos partenaires.

L'OIEau a eu recours à l'affacturage avec la BNP Paribas puis avec CGA Factor (Groupe Crédit du Nord). Au 31 décembre 2015, l'encours factor s'élève à 92 K€.

Pour satisfaire les normes comptables, les « rémunérations d'affacturage » qui, jusque là, étaient reclassées en charges financières sont, depuis 2006, présentées dans les services extérieurs (comptes 62).

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

Réserve pour projet associatif

L'OIEau ne dispose d'aucune réserve pour projet associatif.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges :

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	698 K€	130 K€	369 K€	459 K€
Provisions pour charges (PIDR)	525 K€	59 K€	0 K€	584 K€
TOTAL	1 223 K€	189 K€	369 K€	1 043 K€

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La provision constituée en 2003 et enregistrée dans les comptes annuels a été mise à jour en prenant en compte un coefficient d'actualisation intégrant l'inflation et les augmentations de rémunération prévisionnelles.

<i>Engagements retraite (montant en €)</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
<i>I. D. R.</i>	<i>584 K€</i>	<i>NEANT</i>	<i>584 K€</i>

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode PBO. Le taux d'actualisation ressort à 1,68 %

2.2.4 Provision pour médailles du travail

Il n'y a pas d'attribution de médailles du travail au sein de l'OIEau.

2.2.5 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 613 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- produits constatés d'avance sur les études CNIDE (exploitation) = 557 K€
- produits constatés d'avance sur les études DCI (exploitation) = 56 K€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation		(en K€)
Prestations de Services		9 383,00
Subventions		4 159,00
Reprise sur Amortissements et Provisions		455,00
Autres Produits		101,00
Total		14 097,00

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel détaché	Personnel mis à disposition
CDI	122,00		
CDD	9,00		
Fonctionnaires		1,00	0,00
TOTAL	131,00	1,00	0,00

3.3 Contributions volontaires en nature

Voir point 4.2.

3.4 Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (C.I.C.E.)

Le C.I.C.E. a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Il est utilisé dans des investissements de plates-formes pédagogiques, dans la formation du personnel, dans la prospection de nouveaux marchés ainsi que dans des projets innovants.

3.5 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal du GEIE SEMIDE est intégré fiscalement pour la quote-part détenue par l'OIEau. Pour l'exercice 2015, le résultat fiscal du SEMIDE étant nul, aucun retraitement n'a été effectué.

4 Autres informations

4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 Euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 Euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés s'est élevé à 260 K€ en 2015.

4.2 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

Le Président de l'OIEau et les Administrateurs sont bénévoles.

Depuis mars 2011, il n'y a plus aucun fonctionnaire mis à disposition au sein de l'Office.

4.3 Emprunt auprès des organismes bancaires

L'OIEau a financé, en partie, sur l'exercice 2007, l'agrandissement de son Hall Technique par un prêt bancaire souscrit auprès de la BNP Paribas aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 380 K€
- Taux : 4,35 %
- Durée : 10 ans

L'OIEau a également financé, en partie, sur l'exercice 2010, le nouveau Laboratoire de La Souterraine par un prêt bancaire souscrit auprès de la Banque Tarneaud aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 300 K€
- Taux : 4,05 %
- Durée : 12 ans

Au 31 décembre 2015, le capital global restant dû (CRD) est de 207 K€ et sa ventilation est la suivante :

< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
71 K€	107 K€	29 K€	207 K€

Pour ces prêts, des garanties bancaires ont été prises : il s'agit de deux hypothèques de 1^{er} rang sur le bien financé.

4.4 Engagements hors bilan

4.4.1 Crédit-bail

Au 31 décembre 2015, les loyers restant à payer au titre des contrats de crédit-bail, s'élèvent à 14 K€. Leur ventilation est la suivante :

Inférieur à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL CRD
14 K€	0 K€	0 K€	14 K€

4.4.2 Bail Emphytéotique

L'Office International de l'Eau a conclu deux baux emphytéotiques avec la Ville de Limoges. Ils portent sur les bâtiments du CNFME et du CNIDE à Limoges. Ils prendront fin en 2056 et 2058.